

État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

FICHE MODULE

- **Référence** : MIESE21
- **Durée** : 14 heures de formation
- **Prérequis** : Être salarié.e du Particulier Employeur et Assistant.e Maternel.le

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant, et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

CONTENU DE LA FORMATION

Savoirs :

- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
- Les principales maladies infantiles.
- Les gestes paramédicaux.
- Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident, dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué

Savoir-faire :

- Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade.
- Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.
- Observer l'état de santé de l'enfant au quotidien et repérer les signes de fièvre et les symptômes nécessitant une vigilance particulière.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins.
- Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si nécessaire.
- Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables, voire douloureux, de certains soins.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle en fonction de ses capacités.
- Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.
- Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de l'état de l'enfant.
- Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.
- Informer les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

MÉTHODE MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle
- Bilans oral et écrit / Attestation de fin de formation



Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au 01 40 37 27 07 afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

